

CONSENTEMENT À L'ENTREPOSAGE, À L'USAGE ET À LA DISPOSITION DES CSP

Le présent consentement à l'entreposage, à l'usage et à la disposition des cellules souches périphériques (CSP) s'applique aux cellules progénitrices hématopoïétiques prélevées par apherèse (CPH-A, ci-après les « cellules souches ») pour autogreffe (usager receveur). Suite à leur prélèvement au centre hospitalier où vous êtes traité (ci-après le « CH »), les cellules souches sont cryopréservées au Laboratoire de cellules souches d'Héma-Québec (ci-après le « Laboratoire d'Héma-Québec ») et sont généralement utilisées en totalité ou en partie durant les semaines suivant la collecte.

LIMITE D'ENTREPOSAGE

Les cellules souches cryopréservées qui n'ont pas été utilisées seront conservées pour une durée déterminée de cinq (5) ans. La durée de conservation peut être plus longue si votre médecin traitant en fait la demande au Laboratoire d'Héma-Québec.

PROGRAMME DE STABILITÉ DES CELLULES SOUCHES CRYOPRÉSERVÉES

Analyse de l'échantillon

Lors de la congélation de vos cellules souches, le Laboratoire d'Héma-Québec congèle, en plus des produits destinés à la greffe, deux (2) échantillons d'environ 1 ml. Dans les jours qui suivent la congélation, un échantillon est décongelé et analysé afin de s'assurer de la qualité du produit. L'autre échantillon est conservé au cas où les analyses de qualité devraient être reprises.

Étant donné que les reprises d'analyse de qualité sont rarement nécessaires, cet échantillon pourrait être utilisé dans le cadre du programme de stabilité du Laboratoire d'Héma-Québec.

L'objectif de ce programme est de s'assurer que la qualité des cellules souches congelées demeure stable au fil du temps. Le programme est poursuivi strictement pour des fins de contrôle de la qualité et n'a pas de visée commerciale. Les résultats pourraient être présentés lors de congrès ou dans des publications et dans ce cas, les résultats seront anonymisés et ne permettront pas de vous identifier et il n'y a pas de visée commerciale à ces publications.

Vous n'encourez aucun risque supplémentaire en participant à ce programme. Si vous avez des questions supplémentaires liées à ce programme, vous pouvez les communiquer à l'infirmière responsable de votre dossier au CH.

Votre dossier de participant à ce programme est confidentiel et sera conservé sécuritairement de manière à en assurer la confidentialité, conformément à la loi. Vous avez le droit de faire une demande d'accès auprès d'Héma-Québec afin de consulter votre dossier pour vérifier les renseignements recueillis et les faire rectifier au besoin.

En acceptant de participer à ce programme, vous acceptez qu'Héma-Québec vous contacte au besoin pour les fins de ce programme.

J'autorise Héma-Québec à utiliser le second échantillon pour le programme de stabilité :

Je consens initiales : _____

Je refuse initiales : _____

ANALYSE DES CELLULES SOUCHES AU MOMENT DE LEUR DESTRUCTION

Héma-Québec souhaiterait utiliser directement les produits destinés à la greffe (« les produits cryopréservés ») pour les analyser dans le but de s'assurer que la qualité des cellules souches congelées demeure stable au fil du temps.

Héma-Québec n'utilisera vos produits cryopréservés qu'au moment où ils ne seront plus utiles pour vous. Les analyses seront effectuées juste avant de détruire les produits.

Il s'agit du même programme de stabilité que décrit précédemment.

J'autorise Héma-Québec à analyser mes produits cryopréservés, avant de les détruire, pour le programme de stabilité :

Je consens initiales : _____

Je refuse initiales : _____

